

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire n° 07 du 13 Rajab 1432H correspondant au 15 juin 2011 relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2011-2012

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales applicables, en matière de préinscription et d'orientation, aux titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2011 – 2012.

L'accès à l'enseignement et la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

1. Préinscription, orientation et inscription

1.1 Conditions générales

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs obéit à un classement qui repose sur les trois paramètres suivants :

- les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat,
- la série et les résultats du baccalauréat : moyenne générale du baccalauréat, mention et la note des matières essentielles,
- les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs.

Pour participer au classement, certains domaines de formation, filières de formation et classes préparatoires exigent une moyenne générale minimale au baccalauréat. Cette moyenne n'ouvre pas automatiquement droit à une inscription définitive.

Ce classement se fait soit sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat, soit sur la base de la moyenne arithmétique entre la moyenne générale du baccalauréat et les notes de certaines matières.

En plus des conditions précédentes, l'accès à certaines filières est subordonné, selon le cas, à un concours, à un test d'aptitude ou à un entretien avec un jury.

La préinscription, l'orientation et le recours des nouveaux bacheliers se font exclusivement en ligne. Pour réaliser ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers:

<http://www.orientation.esi.dz>

<http://www.mesrs.dz>

Dans la suite du texte, la dénomination « sites internet dédiés » servira à désigner les deux sites internet ci-dessus mentionnés.

Pour permettre et faciliter l'accès à ces deux sites internet, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberespaces ouverts à cet effet au niveau des établissements universitaires.

1.2 Préinscription et orientation dans le système Licence - Master - Doctorat

L'annexe 01 (pages 8 à 10) donne, à titre indicatif, un listing des disciplines composant chaque domaine de formation LMD.

L'annexe 02 (pages 11 à 31) fait apparaître dans ses colonnes, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les domaines de formation du système LMD.

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières de formation.

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation,

Colonne 3 : Etablissements d'enseignement et de formation supérieurs assurant le domaine ou la filière de formation.

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques relevant de chacun des établissements d'enseignement et de formation supérieurs.

Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation.

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne fait apparaître le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

1.3 Préinscription et orientation dans les domaines ou les filières à recrutement national

L'annexe 03 (pages 32 à 36) fait apparaître dans ses colonnes, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les domaines ou les filières à recrutement national.

Colonne 1 : Code d'identification du domaine ou de la filière à recrutement national.

Colonne 2 : Intitulé du domaine ou de la filière à recrutement national.

Colonne 3 : Etablissement de formation assurant le domaine ou la filière à recrutement national.

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques relevant de chacun des domaines ou des filières à recrutement national.

Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux domaines ou filières à recrutement national.

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux domaines ou filières à recrutement national.

1.4 Préinscription et orientation dans les classes préparatoires et classes préparatoires intégrées

Au titre de la rentrée universitaire 2011–2012, les titulaires du baccalauréat souhaitant poursuivre leurs études dans l'une des écoles nationales supérieures : Ecole Nationale Polytechnique, Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), Ecole Nationale Supérieure de l'Hydraulique (ENSH), Ecole Nationale Supérieure des Mines et de la métallurgie de Annaba, Ecole Nationale Supérieure d'Informatique (ENSI), Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), Ecole des Hautes Etudes Commerciales (EHEC), Ecole Supérieure de Commerce (ESC), Ecole Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée (ENSSEA) doivent:

- Postuler à une préinscription en classes préparatoires ou classes préparatoires intégrées,
- Etre sélectionné parmi les candidats aux classes préparatoires ou classes préparatoires intégrées ;
- Avoir réussi au concours d'accès aux grandes écoles après deux années d'études préparatoires.

L'annexe 04 (pages 37 à 38) fait apparaître dans ses colonnes, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les classes préparatoires et les classes préparatoires intégrées.

Colonne 1 : Code d'identification de la classe préparatoire ou de la classe préparatoire intégrée.

Colonne 2 : Classe préparatoire ou classe préparatoire intégrée.

Colonne 3 : Ville de localisation de la classe préparatoire ou de la classe préparatoire intégrée.

Colonne 4 : Ecole par classe préparatoire ou classe préparatoire intégrée.

Colonne 5 : Circonscriptions géographiques relevant de chacune des classes préparatoires ou classes préparatoires intégrées.

Colonne 6 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux classes préparatoires ou aux classes préparatoires intégrées.

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires et aux classes préparatoires intégrées.

1.5 Préinscription et orientation dans les Ecoles

L'annexe 05 (pages 39 à 47) fait apparaître dans ses colonnes, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les écoles.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation.

Colonne 2 : Intitulé des filières de formation.

Colonne 3 : Ecole assurant la filière de formation.

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques relevant de chacune des écoles.

Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux filières de formation.

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les écoles.

1.6 Préinscription et orientation dans le système classique

L'annexe 06 (pages 48 à 51) fait apparaître dans ses colonnes, les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières du système classique.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation.

Colonne 2 : Intitulé des filières de formation.

Colonne 3 : Etablissements d'enseignement et de formation supérieurs assurant la filière de formation.

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques relevant de chacun des établissements d'enseignement et de formation supérieurs.

Colonne 5 : Séries de baccalauréat, hiérarchisées par priorité, ouvrant droit à l'accès aux filières de formation.

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne fait apparaître le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux filières de formation.

L'annexe 07 (page 52) fait état des codes des wilayas.

L'annexe 08 (pages 53 à 54) présente le réseau des établissements universitaires.

2. Modalités de préinscription et d'orientation

2.1 Préinscription

Le titulaire du baccalauréat doit remplir, en ligne, une fiche de vœux disponible sur les sites Internet dédiés, dans le respect des règles générales définies dans les annexes 02, 04, 05 et 06.

Il doit y faire figurer par ordre décroissant, dans la limite des dix (10) choix possibles, les domaines de formation du système LMD et/ou les classes préparatoires et/ou les classes préparatoires intégrées et/ou les domaines à recrutement national et/ou les filières à recrutement national et/ou les écoles et/ou les filières du système classique dans lesquels il souhaiterait s'inscrire.

Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, **exclusivement par voie électronique**, à travers les sites Internet dédiés.

2.2 Traitement informatique

Le traitement national informatisé prendra en charge toutes les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises en ligne. Sur la base de la combinaison des trois paramètres de préinscription et d'orientation, ce traitement conduit à satisfaire chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de ses dix choix.

Dans le cas particulier où aucun des dix choix n'a pu être satisfait, il est proposé au nouveau bachelier concerné une affectation dans un domaine de formation ou une filière de formation.

Les résultats du traitement national informatisé sont mis à la disposition des bacheliers sur les sites Internet dédiés.

En consultant l'un de ces sites, le bachelier prendra connaissance de son affectation. Il se présentera, alors, à l'établissement de son affectation, pour déposer son dossier d'inscription, s'acquitter de ses droits d'inscription, retirer les documents de confirmation de son inscription administrative et prendre connaissance de la programmation des enseignements.

3. Circonscriptions géographiques d'inscription

Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers dans les domaines de formation et filières de formation, tel que défini dans les annexes correspondantes, peut être modifié pour garantir une meilleure affectation des nouveaux bacheliers dans les établissements d'enseignement supérieur offrant plus de capacités d'accueil, d'encadrement et d'hébergement.

4. Recours

Les nouveaux bacheliers non satisfaits de leur affectation, peuvent introduire un recours exclusivement en ligne, dans le seul cas d'une affectation ne répondant à aucun des dix choix exprimés dans la fiche de vœux.

Dans le cas où le bachelier, orienté vers une filière subordonnée à la réussite à un concours, à un test d'aptitude ou à un entretien avec un jury, est déclaré non admis aux épreuves prévues à cet effet, il est réorienté vers l'un de ses autres choix mentionnés sur la fiche de vœux dans le respect des conditions pédagogiques requises. Dans ce cas, l'établissement d'accueil, en première affectation, est tenu de mener toute la procédure de cette réorientation, dans le cadre des conférences régionales.

Pour permettre la réorientation des bacheliers non admis aux épreuves d'accès aux filières subordonnées à concours, test ou entretien devant un jury, les établissements concernés doivent transmettre aux bacheliers le résultat des différentes épreuves au plus tard 72 h avant la clôture des inscriptions définitives.

5. Calendrier des préinscriptions, inscriptions définitives et recours

La période des préinscriptions est fixée :

du 12 au 17 juillet 2011

La période de confirmation des préinscriptions est fixée :

du 18 au 20 juillet 2011

La période des affectations et des recours en ligne est fixée :

du 27 au 29 juillet 2011

La période de déroulement des concours, tests d'aptitude et entretien avec un jury pour les filières concernées est fixée :

du 28 au 31 juillet 2011

La période des inscriptions définitives est fixée :

du 30 juillet au 04 août 2011

La date limite du 04 août 2011 clôture définitivement les inscriptions au titre de l'année universitaire 2011-2012. En conséquence, les chefs d'établissement d'enseignement supérieur sont tenus de transmettre les listes finales des nouveaux bacheliers inscrits définitivement dans leur établissement respectif au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, au plus tard le **07 août 2011**, sur support électronique ou en ligne.

6. Cas particuliers

6.1 Les titulaires du baccalauréat obtenu avec mention « Excellent »

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention «Excellent» remplit, en ligne, une fiche de vœux en mentionnant trois (3) choix parmi les filières proposées, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat : il sera satisfait dans l'un de ses choix.

6.2 Les titulaires du baccalauréat obtenu avec mention « Très Bien »

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention «Très Bien» remplit, en ligne, une fiche de vœux en mentionnant cinq (5) choix parmi les filières proposées, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat : il sera satisfait dans l'un de ses choix.

6.3 Les titulaires d'un diplôme étranger obtenu en 2011,

Les titulaires d'un diplôme étranger obtenu en 2011, reconnu équivalent au baccalauréat algérien, sont soumis pour l'accès aux filières des sciences médicales, aux classes préparatoires et à l'école nationale supérieure de technologie, en plus de l'obligation de satisfaire à la moyenne minimale exigée pour l'accès à ces filières, à des conditions d'accès complémentaires qui seront fixées par voie de circulaire additive.

L'accès aux domaines ou aux autres filières de formation est soumis aux mêmes conditions pédagogiques d'inscription que celles applicables aux titulaires du baccalauréat algérien.

6.4 Les titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2011

Les titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2011 et n'ayant pris aucune inscription universitaire peuvent, au titre de l'année universitaire 2011-2012, déposer une demande d'inscription auprès de l'établissement d'enseignement et de formation supérieurs de leur circonscription géographique de rattachement, selon les conditions pédagogiques et la note minimale d'accès à la filière ou au domaine, de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce, dans la limite des places pédagogiques disponibles.

Il est demandé aux chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs et aux directeurs des œuvres universitaires de prendre, chacun en ce qui le concerne, toutes les dispositions utiles en vue d'assurer la plus large diffusion, en direction des nouveaux bacheliers et de leurs parents, du contenu de la présente circulaire et de toute information relative aux cursus de formations supérieures, aux diplômes les sanctionnant et aux conditions d'accès aux œuvres universitaires.

J'attache la plus grande importance à l'application rigoureuse des dispositions de la présente circulaire.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**

Sommaire des annexes

Tableaux	Domaines et filières de Formation	Pages
Annexe 01 : Disciplines par domaine de formation		8
Annexe 02 : Points de Formation		11
I	Sciences et Technologies	13
II	Sciences de la Matière	15
III	Mathématiques et Informatique	16
IV	Sciences de la Nature et de la Vie	17
V	Sciences de la Terre et de l'Univers	18
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	19
VII	Droit et Sciences Politiques	20
VIII	Lettres et Langues Etrangères	22
IX	Sciences Humaines et Sociales	25
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	28
XI	Arts	29
XII	Langue et littérature Arabes	30
XIII	Langue et Culture Amazighes	31
Annexe 03 : Domaines ou filières à recrutement national		32
I	Sciences et Technologie	33
II	Sciences de la Matière	34
III	Mathématiques et Informatique	34
IV	Sciences de la Nature et de la Vie	35
V	Sciences de la Terre et de l'Univers	35
VI	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	35
VII	Sciences de la Nature et de la Vie (Système classique)	36
Annexe 04 : Classes préparatoires et classes préparatoires intégrées		37
Annexe 05 : Ecoles		39
I	Ecole Nationale Supérieure de Technologie	41
	Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire	41
	Ecole Nationale Supérieure Agronomique	41
	Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral	41
II	Ecoles Normales Supérieures (ENS et ENSET)	42
Annexe 06 : Filières de formation supérieure, système classique		48
Annexe 07 : Code des Wilayas		52
Annexe 08 : Réseau des établissements universitaires		53

NB : Codification des domaines et filières :

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12

- spécification de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 082, 093

ANNEXE 01

Disciplines par domaine de formation

**Licence – Master – Doctorat
(LMD)**

Disciplines par domaine de formation

Domaines de Formation	Disciplines couvertes
Sciences et Technologies	<ul style="list-style-type: none"> - Génie Electrique - Génie des Procédés - Génie Mécanique - Génie Industriel - Génie de la Maintenance - Génie Civil, Architecture et urbanisme - Hydraulique - Hydrocarbures et Chimie - Aéronautique - Génie Climatique - Métallurgie - Hygiène et Sécurité - Génie Minier - Optique et Mécanique de Précision - Génie Maritime - Transports
Sciences de la Matière	<ul style="list-style-type: none"> - Chimie - Physique
Mathématiques et Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Informatique
Sciences de la Nature et de la Vie	<ul style="list-style-type: none"> - Biologie - Agronomie - Sciences de la Mer - Agro Alimentaire - Foresterie
Sciences de la Terre et de l'Univers	<ul style="list-style-type: none"> - Géologie - Aménagement - Gestion des Techniques Urbaines
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences Commerciales - Sciences de Gestion - Sciences Economiques - Sciences Financières
Droit et Sciences Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Droit - Sciences Politiques

Domaines de Formation	Disciplines couvertes
Lettres et Langues Etrangères	<ul style="list-style-type: none"> - Langue Allemande - Langue Anglaise - Langue Espagnole - Langue Française - Langue Italienne - Langue Russe
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Education Physique et Sportive - Management du Sport - Entraînement Sportif
Sciences Humaines et Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences Islamiques - Bibliothéconomie - Philosophie - Histoire - Archéologie - Sciences de l'Information et de la Communication - Psychologie - Sociologie - Anthropologie - Sciences de l'Education - Orthophonie - Démographie
Arts	<ul style="list-style-type: none"> - Arts du Spectacle - Arts Plastiques
Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> - Langue et Littérature Arabes - Critique Littéraire et Théâtrale
Langue et Culture Amazighes	<ul style="list-style-type: none"> - Langue et culture Amazighes

Ce tableau donne un aperçu succinct des filières et spécialités offertes par le système d'enseignement supérieur. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de consulter les sites web des établissements d'enseignement supérieur.

Les sites web des établissements d'enseignement supérieur, sont accessibles à partir du site Web du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Rubrique « réseau universitaire ») :

<http://www.mesrs.dz>

ANNEXE 02

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

**Licence – Master – Doctorat
(LMD)**

DOMAINES DE FORMATION

Codes	Domaines et filières de Formation
D01	Sciences et Technologies 011 Technologie 012 Architecture et urbanisme 013 Mines 014 Génie électrique et informatique industrielle 015 Génie mécanique et productique 016 Génie industriel et maintenance
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers 051 Sciences de la Terre et de l'Univers 052 Gestion des Techniques Urbaines
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales 061 Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales 062 Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales –Univ. Sciences Islamiques E.A.K
D07	Droit et Sciences Politiques 071 Droit 072 Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères 081 LL Allemandes 082 LL Anglaises 083 LL Espagnoles 084 LL Françaises 085 LL Italiennes 086 LL Russe
D09	Sciences Humaines et Sociales 091 Sciences Humaines 092 Sciences Humaines (Sciences de l'information et de la communication) – Univ Alger 3 093 Sciences Humaines – Univ des Sciences Islamiques E.A.K 094 Sciences Sociales 095 Sciences Islamiques 096 Sciences Islamiques -Univ des Sciences Islamiques E.A.K
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts 111 Arts – Univ. Djelfa 112 Arts – Univ. Médéa 113 Arts – Univ. Saida 114 Arts – Univ. Mostaganem 115 Arts – Univ. Sidi Bel Abbes 116 Arts – Univ. Tlemcen
D12	Langue et littérature Arabes 121 Langue et littérature Arabes 122 Langue et littérature Arabes - Univ des Sciences Islamiques E.A.K
D13	Langue et Culture Amazighes 131 Langue et Culture Amazighes – Univ. Bejaia 132 Langue et Culture Amazighes – Univ. Tizi Ouzou 133 Langue et Culture Amazighes – C Univ. Bouira

I. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES ET TECHNOLOGIES : D01

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
011	Technologie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Boumerdes - Univ. Bejaia - USTHB - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Chlef - Univ. Laghouat - Univ. Médéa - Univ. Djelfa - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Bouira - C. Univ. Ghardaïa - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Sétif - Univ. Batna - Univ. Biskra - Univ. Guelma - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. Tebessa - Univ. Oum El Bouaghi - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. El Oued - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. Khenchela - C. Univ. Mila - USTO (Oran) - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Tiaret - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Mascara - Univ. Saida - C. Univ. Ain Témouchent - C. Univ. Relizane - C. Univ. Tissemsilt 	<ul style="list-style-type: none"> 09,42 35 06 16 15 02 03 26 17 44 10 11,47 25 23,36 19 05 07 24 18 21 30,33 28 12 04 34 39 41 40 43 31 31 22 13 27 14 01 08,37,45 29 20,32 46 48 38 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>

I. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES ET TECHNOLOGIES : D01 (suite)

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
012	Architecture et urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Béjaïa - Univ. Chlef - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Laghouat - Univ. Annaba - Univ. Biskra - Univ. Batna - Univ. Jijel - Univ. Sétif - Univ. Oum El Bouaghi - U.S.T.O. (Oran) - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Béchar 	<ul style="list-style-type: none"> 09,11,16,26,42 06,10 02,44 15,35 03,17,47 21,23, 24, 36,41 07,30,33,39 05,25 18,43 19,28,34 04,12,40 14,20,22,29,31,38 13,46 27,48 01,08,32,37,45 	<ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
013	Mines	- Univ. Béjaïa	Toutes les wilayas	<u>Priorité 01 :</u> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
014	Génie électrique et informatique industrielle				
015	Génie mécanique et productique	- Univ. Tiaret (Ksar Chellala)			
016	Génie industriel et maintenance				

II DOMAINE DE FORMATION SCIENCES DE LA MATIERE : D02

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
D02	Sciences de la Matière	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Boumerdes - Univ. Bejaia - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Chlef - Univ. Laghouat - Univ. Médéa - Univ. Djelfa - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Bouira - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Sétif - Univ. Batna - Univ. Biskra - Univ. Guelma - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Ouargla - Univ M'Sila - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Tebessa - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. El Oued - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. Khenchela - USTO (Oran) - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Tiaret - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Mascara - Univ. Saida - C. Univ. Tissemsilt 	<ul style="list-style-type: none"> 09,11,42 16,35 06 15 02 03,47 26 17 44 10 25,43 23,36 19 05 07 24 18 21 30,33 28 04 12 34 39 41 40 31 31 22 13,46 27,48 14 01 08, 37,45 29 20,32 38 	<ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques 	<p style="text-align: center;">Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>

III. DOMAINE DE FORMATION MATHÉMATIQUES INFORMATIQUE : D03

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
D03	Mathématiques et Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Boumerdes - Univ. Bejaia - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Chlef - Univ. Laghouat - Univ. Médéa - Univ. Djelfa - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Ghardaïa - Univ. Annaba - Univ. Sétif - Univ. Batna - Univ. Biskra - Univ. Guelma - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Tebessa - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. El Oued - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. Khenchela - C. Univ. Mila - USTO (Oran) - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Tiaret - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Mascara - Univ. Saida 	<ul style="list-style-type: none"> 09,11,42 10, 16, 33,35 06 15 02 03 26 17 44 47 23,36 19 05 07 24 18 21 30 28 04,25 12 34 39 41 40 43 31 31 22 13,46 27,48 14,38 01 08,37,45 29 20,32 	<p>Priorité 01</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <p>Priorité 02</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales 	<p style="text-align: center;">Priorité 1 et 2</p> <p style="text-align: center;">Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p style="text-align: center;">Pour la Priorité 2</p> <p style="text-align: center;">Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys) /2 doit être supérieure ou égale à 12/20</p>

IV. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA VIE : D04

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
D04	Sciences de la Nature et de la Vie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Bejaia - Univ. Boumerdes - Univ. Chlef - USTHB - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - C. Univ Ghardaia - C. Univ. Khemis Miliana - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Jijel - Univ. Sétif - Univ. Batna - Univ. Biskra - Univ. Skikda - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Tebessa - Univ. Oum El Bouaghi - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. El Tarf - C. Univ. Khenchela - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. El Oued - C. Univ. Mila - USTO (Oran) - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Tiaret - Univ. Mascara - Univ. Béchar - Univ. Saida - C. Univ. Relizane 	<ul style="list-style-type: none"> 09,42 06 10,33,35 02 11,16 15 03 17 47 26,44 25 23 24 18 19 05 07 21 28 30 12 04 34 36 40 41 39 43 31 31,46 22 13 27 14,38 29 01,08,37,45 20,32 48 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Techniques Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>

V. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS : D05

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
051	Sciences de la Terre et de l'Univers	<ul style="list-style-type: none"> - USTHB - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Djelfa - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Tamanrasset - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Jijel - Univ. Batna - Univ. Biskra - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. Sétif - Univ. Guelma - Univ. Tebessa - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Tlemcen - Univ. Oran - Univ. Mascara - Univ. Tiaret 	<ul style="list-style-type: none"> 16,33,47 15,35 03,17 02,09,26,42,44 11 21,25 23,36 18,43 05,39 07 30 28 06,10,19,34 24 12,40,41 04 01,08,13,45,46 20,22,27,31,32,37,38 29,48 14 	<ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques 	<p style="text-align: center;">Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>
052	Gestion des Techniques Urbaines	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Constantine - Univ. M'Sila - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Biskra 	<ul style="list-style-type: none"> 02,03,09,11,15,16,25,26,35,42,46,48 01,06,08,10,13,14,17,20,22,27,28,29,31,32,34,37,44 04,05 ,12,18,19,21,23,24,36,40,41,43 07,30,33,38,39,45,47 		

VI. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET COMMERCIALES : D06

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
061	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Alger 3 - Univ. Chlef - Univ. Laghouat - Univ. Boumerdes - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tizi Ouzou - C. Univ. Bouira - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Ghardaia - C. Univ. Tamanrasset - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Sétif - Univ. Batna - Univ. Batna (Annexe Barika) - Univ. Biskra - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. M'Sila - Univ. Tebessa - Univ. Oum El Bouaghi - C. Univ. Khenchela - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. El Oued - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. Mila - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Mostaganem - Univ. Oran - Univ. Adrar - Univ. Mascara - Univ. Saida - Univ. Sidi bel Abbes - Univ. Béchar - C. Univ. Ain Témouchent - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Relizane 	<ul style="list-style-type: none"> 09,42 16 02 03 33,35 17 26 15 10 44 47 11 25 23,36 06,19 05 05 07 24 30 18 21 28 12 04 40 41 39 34 43 13 14 27 31 01 29 20,32 22 08,37,45 46 38 48 	<p>Priorité 01</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gestion et Economie . Mathématiques . Techniques Mathématiques <p>Priorité 02</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales 	<p>Priorité 01 et 02</p> <p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p>Priorité 02</p> <p>Condition complémentaire : Pour participer au classement, la note de Mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
062	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Sci Islamiques E.A.K	25		

VII. DOMAINE DE FORMATION DROIT et SCIENCES POLITIQUES : D07

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
071	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Alger 1 - Univ. Boumerdes - Univ. Chlef - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Laghouat - Univ. Médéa - Univ. Djelfa - C. Univ. Ghardaia - C. Univ. Bouira - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Tamanrasset - Univ. Constantine - Univ. Guelma - Univ. Biskra - Univ. Batna - Univ. Sétif - Univ. Annaba - Univ. Ouargla - Univ. Skikda - Univ. M'Sila - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Oum el Bouaghi - C. Univ. Khenchela - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. El Oued - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Mostaganem - Univ. Tlemcen - Univ. Oran - Univ. Béchar - Univ. Saida - Univ. Tiaret - Univ. Adrar - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Mascara - C. Univ. Relizane - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Tindouf 	<ul style="list-style-type: none"> 09,42 16,33 35 02 15 03 26 17 47 10 44 11 25,43 24 07 05 19 23,36 30 21 28 12 06,18 04 40 41 39 34 27 13 31,46 08 20 14 01 22 29 48 38 45 32 37 	<p>Priorité 01</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Gestion et Economie 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p>

VII. DOMAINE DE FORMATION DROIT et SCIENCES POLITIQUES : D07 (Suite)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
072	Sciences Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Alger 3 - Univ. Chlef - Univ. Boumerdes - Univ. Blida - Univ. Djelfa - Univ. Laghouat - Univ. Tizi Ouzou - C. Univ. Khemis Miliana - Univ. Guelma - Univ. Annaba - Univ. Batna - Univ. Biskra - Univ. Constantine - Univ. Ouargla - Univ. Tébessa - Univ. Jijel - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. M'Sila - Univ. Skikda - C. Univ. Khenchela - Univ. Mostaganem - Univ. Oran - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Bechar - Univ. Mascara - Univ. Saida 	<ul style="list-style-type: none"> 06,11,16,33 02,26 10,35 09,42 17 03,47 15 44 19,24,34 23,36,41 05,39 07 25,43 30 12 18 04 28 21 40 27,38 31 13,46 22 01,08,37,45 14,29,48 20,32 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	<p style="text-align: center;">Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p>

VIII. DOMAINE DE FORMATION LANGUES ET LITTERATURES ETRANGERES : D08

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
081	LL Allemandes	- Univ. Alger 2 - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbes	02,03,06,09,10,11,15,16,17,26, 33,35,42,44,47 01,14,18,19,20,27,29,31,32,37, 38,45,46,48 04,05,07,08,12,13,21,22,23,24, 25,28,30,34,36,39,40,41,43		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
082	LL anglaises	- Univ. Alger 2 - Univ. Boumerdes - Univ. Bejaia - Univ. Blida - Univ. Chlef - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Laghouat - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. Constantine - Univ. Sétif - Univ. Biskra - Univ. Jijel - Univ. Skikda - Univ. Ouargla - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna - C. Univ. Mila - C. Univ. El Oued - C. Univ. El Tarf - C. Univ. Khenchela - Univ. Mostaganem - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Mascara - C. Univ Naama	16 10,35 06,11,33 09,17,26,42,44 02 15 03 12,23 24,41 28,34 25 19 07 18 21 30,47 04 05 43 39 36 40 14,27,38,48 31 22,46 13 20,32 01 08,37 29 45	Priorité 01 : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la note d'anglais doit être supérieure ou égale à 11/20

VIII. DOMAINE DE FORMATION LANGUES ET LITTERATURES ETRANGERES : D08 (suite)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
083	LL Espagnoles	- Univ. Alger 2 - Univ. Oran - Univ. Mostaganem - Univ. Tlemcen	02,03,06,09,10,11,15,16,17,26,33,35,42,44,47 14,18,19,20,22,29,31,32,37,38,45,48 04,05,07,12,21,23,24,25,27,28,30,34,36,39,40,41,43 01,08,13,46		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
084	LL françaises	- Univ. Bejaia - Univ. Blida - Univ. Boumerdes - Univ. Alger 2 - Univ. Chlef - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Médéa - Univ. Djelfa - Univ. Laghouat - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Ghardaia - C. Univ. Bouira - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Constantine - Univ. Guelma - Univ. Batna - Univ. Batna (Annexe Barika) - Univ. Sétif - Univ. Biskra - Univ. Skikda - Univ. Jijel - Univ. Ouargla - Univ. Tebessa - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. Khenchela - C. Univ. El Oued - C. Univ. El Tarf - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Oran - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Tiaret - Univ. Bechar - C. Univ. Relizane - C. Univ. Ain Témouchent - C. Univ. Naama	06 09,42 35 11,16,33 02 15 26 17 03 44 47 10 23 28 04 25,43 24 05 05 19 07 21 18 30 12 41 40 39 36 34 31,38 13 27 29 20,32 22 14 01,08,37 48 46 45	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Pour participer au classement, la note de français doit être supérieure ou égale à 11/20</p>

VIII. DOMAINE DE FORMATION LANGUES ET LITTERATURES ETRANGERES : D08 (suite)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
085	LL Italiennes	- Univ. Alger 2 - Univ. Blida - Univ. Annaba	02,03,06,09,10,11,15,16,17,26, 33,35,44,47 01,08,13,14,20,22,27,29,31,32, 37,38,42,45,46,48 04,05,07,12,18,19,21,23,24,25, 28,30,34,36,39,40,41,43	Priorité 01 : <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 : <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
086	LL Russe	- Univ. Alger 2 - Univ. Oran	03,04,05,06,07,09,10,11,12,15, 16,17,18,19,21,24,28,33,34,35, 36,40,41,42,43 01,02,08,13,14,20,22,23,25,26, 27,29,30,31,32,37,38,39,44,45, 46,47,48		

IX. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : D09

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
091	Sciences Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Alger 2 - Univ. Chlef - Univ. Djelfa - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Médéa - Univ. Laghouat - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Gharadaia - C. Univ. Bouira - Univ. Annaba - Univ. Constantine - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. Batna - Univ. Skikda - Univ. Biskra - Univ. Sétif - Univ. Tebessa - Univ. Ouargla - Univ. Oum El Bouaghi - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. Khenchela - C. Univ. El Oued - Univ. Adrar - Univ. Mostaganem - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Tlemcen - Univ. Mascara - Univ. Saida - Univ. Béchar - Univ. Oran - Univ. Tيارت - C. Univ. El Bayadh 	<ul style="list-style-type: none"> 16,33 02,35 17 15 26 03 06,09,42,44 47 10 23,36 18,25,43 24 28,34 05 21 07 19 12 30 04 41 40 39 01,11 27,48 22 13,46 29 20 08,37,45 31 14,38 32 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p>
092	Sciences Humaines (Sciences de l'information et de la communication)	- Univ. Alger 3	16,33		
093	Sciences Humaines	- Univ. Sci. Islamiques EAK	25		

IX. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : D09 (suite)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
094	Sciences Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Alger 2 - Univ. Blida - Univ. Laghouat - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Djelfa - Univ. Chlef - Univ. Médéa - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Bouira - C. Univ. Ghardaia - C. Univ. Tamanrasset - Univ. Annaba - Univ. Constantine - Univ. Biskra - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. Skikda - Univ. Batna - Univ. Jijel - Univ. Ouargla - Univ. Sétif - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Tebessa - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. Khenchela - C. Univ. El Oued - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. El Tarf - Univ. Mostaganem - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Tlemcen - Univ. Oran - Univ. Mascara - Univ. Saida - Univ. Béchar - Univ. Tiaret - Univ. Adrar - C. Univ. Relizane 	<ul style="list-style-type: none"> 16 09,42 03 15,35 17 02 26 44 10 47 11,33 23 25,43 07 24 28 21 05 06,18 30 19 04 12 34 40 39 41 36 27 22 13 31,46 29 20,32 08,37,45 14,38 01 48 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	<p style="text-align: center;">Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p>

IX. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES : D09 (suite)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
095	Sciences Islamiques	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Alger 1 - Univ. Laghouat - C. Univ. Ghardaïa - Univ. Batna - C. Univ. El Oued - Univ. Tlemcen - Univ. Adrar - Univ. Oran 	<p>09,10,15,16,35,42 03,17,26 47</p> <p>04,05,06,12,18,19,21,23,24,25, 28,34,36 ,40,41,43 07,30,39</p> <p>02,13,14,22,38,44,46,48 01,08,11,32,33,37,45 20,27,29,31</p>	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p>
096	Sciences Islamiques	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	Toutes les Wilayas		

X. DOMAINE DE FORMATION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES : D10

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Boumerdes - Univ. Bejaia - Univ. Chlef - Univ. Alger 3 - Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Bouira - Univ. Annaba - Univ. Biskra - Univ. Batna - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ Oum El Bouaghi - C. Univ. Souk Ahras - USTO (Oran) - Univ. Mostaganem - C. Univ. Tissemsilt 	<ul style="list-style-type: none"> 15,35 06 02 11,16,33 03,47 17 09,26,42,44 10 21,23,24,25,36,43 07,39 05,19,40 28,34 30 04,18 12,41 01,08,13,20,22,31,32,37 27,29,45,46,48 14,38 	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat ^(*)

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un test d'aptitude organisé par l'établissement concerné.

XI. DOMAINE DE FORMATION ARTS : D11

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
111	Arts plastiques Arts dramatiques	- Univ. Djelfa	Toutes les Wilayas	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
112	Conservation du patrimoine	- Univ. Médéa			
113	Arts du spectacle	- Univ. Saida			
114	Arts du spectacle Arts plastiques Musique	- Univ. Mostaganem			
115	Arts du cinéma	- Univ. Sidi Bel Abbes			
116	Arts plastiques Arts du spectacle	- Univ. Tlemcen			

XII. DOMAINE DE FORMATION LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES : D12

Code	Domaine de formation	Établissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
121	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida - Univ. Alger 2 - Univ. Boumerdes - Univ. Chlef - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Laghouat - C. Univ. Ghardaïa - C. Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Bouira - C. Univ. Tamanrasset - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Batna - Univ. Batna (Annexe Barika) - Univ. Biskra - Univ. M'Sila - Univ. Sétif - Univ. Skikda - Univ. Jijel - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Tebessa - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - C. Univ. Khenchela - C. Univ. Souk Ahras - C. Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. Mila - C. Univ. El Oued - C. Univ. El Tarf - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran - Univ. Adrar - Univ. Saida - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Tiaret - Univ. Bechar - Univ. Mascara - C. Univ. Relizane - C. Univ. Tissemsilt - C. Univ. Naama - C. Univ. Ain Temouchent - C. Univ. Tindouf 	<ul style="list-style-type: none"> 09,42 16,33 35 02 17 26 15 03 47 44 10 11 25 23 05 05 07 28 06,19 21 18 04 12 24 30 40 41 34 43 39 36 22,32 31 01 20 13 27 14 08 29 48 38 45 46 37 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p>
122	Langue et Littérature Arabes	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	25		

XIII. DOMAINE DE FORMATION LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES : D13

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
131	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia	Toutes les Wilayas	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
132	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Tizi Ouzou			
133	Langue et Culture Amazighes	- C. Univ. Bouira			

ANNEXE 03

Domaines ou Filières de formation à recrutement national

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

DOMAINES OU FILIERES DE FORMATION A RECRUTEMENT NATIONAL

I. Sciences et Technologie

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
F01	Architecture et urbanisme	- Univ. Constantine	Recrutement national	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
F02	Mines	- Univ. Annaba		<u>Priorité 01 :</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F03	Mines	- Univ. Tebessa		<u>Priorité 02 :</u> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Condition Complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys) /2 doit être supérieure ou égale à: - pour les filières F04 et F05 : à 14/20 - pour les filières F06 à F22 : à 12/20
F04	Hydrocarbures et Chimie	- Univ. Boumerdes		<u>Priorité 01 :</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> . Sciences Expérimentales	
F05	Génie Electrique et Electronique *	- Univ. Boumerdes			
F06	Aéronautique	- Univ. Blida			
F07	Génie maritime	- USTO			
F08	Génie de l'eau	- USTO			
F09	Génie électrique	- Univ. Sidi Bel Abbas			
F10	Mécanique et énergétique	- Univ. Sidi Bel Abbas			
F11	Travaux publics	- Univ. Sidi Bel Abbas			
F12	Génie Biomédical	- Univ. Tlemcen			
F13	Génie productique	- Univ. Tlemcen			
F14	Optique et mécanique de précision	- Univ. Sétif			
F15	Génie des polymères	- Univ. Sétif			
F16	Hydraulique	- Univ. Biskra			
F17	Hydrocarbures	- Univ. Ouargla			
F18	Industries pétrochimiques	- Univ. Skikda			
F19	Maintenance et sécurité industrielle	- Univ. Oran			
F20	Hydraulique	- Univ. Bejaia			
F21	Hygiène et Sécurité Industrielle	- Univ. Batna			
F22	Ingénierie des transports	- Univ. Constantine			

* Enseignement en langue anglaise

II. Sciences de la Matière

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
K01	Sciences de la Matière (*)	- U.S.T.H.B	Recrutement National	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Condition Complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths +Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20

* Pour plus de détails sur les filières et spécialités enseignées dans le domaine, il faut se reporter au Guide de l'Etudiant et au site Web de l'établissement.

III.1 Mathématiques et Informatique

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
L01	Mathématiques Informatique(*)	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Condition Complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths +Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
L02	Mathématiques Informatique(*)	- Univ. Constantine		<u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales	

(*)Pour plus de détails sur les filières et spécialités enseignées dans le domaine, il faut se reporter au Guide de l'Etudiant et au site Web de l'établissement.

III.2 Mathématiques et Informatique

Code	Filière de formation	Etablissement de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
M01	Mathématiques appliquées	- Univ. Bejaia	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Condition Complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths +Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20

IV. Sciences de la Nature et de la Vie

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
N01	Nutrition et sciences alimentaires	- Univ. Chlef	Recrutement National	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
N02	Agronomie	- Univ. Biskra			
N03	Ecologie et environnement	- C. Univ. Khenchela			
N04	Agronomie	- Univ. Mostaganem			
N05	Foresterie	- Univ. Tlemcen			
N06	Agronomie	- Univ. Ouargla			

V. Sciences de la Terre et de l'Univers

Code	Filière de formation	Etablissement de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
P01	Géologie et environnement	- Univ. Annaba	Recrutement National	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20

VI. Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Code	Domaine de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
R01	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (*)	- Univ. Constantine	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat ^(**) Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

(*) Pour plus de détails sur les filières et spécialités enseignées dans le domaine, il faut se reporter au Guide de l'Etudiant et au site Web de l'établissement.

(**) L'inscription définitive sera prononcée après un test d'aptitude organisé par l'établissement concerné..

VII. Sciences de la Nature et de la Vie (Système classique)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
S01	Nutrition et technologie Agro-Alimentaires	- Univ. Constantine	Recrutement National	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
S02	Sciences vétérinaires	- Univ. Constantine			
S03	Sciences Vétérinaires	- Univ. Batna			
S04	Sciences Agronomiques	- Univ. Batna			

ANNEXE 04

Classes Préparatoires et Classes préparatoires intégrées

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Classe Préparatoire (CP)	ville	Ecoles	Wilayas rattachées	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires
CP1	CP Sciences et Technique	Alger	- Ecole Nationale Polytechnique (ENP) - Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ex ENTP) - Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique (ENSH) - Ecole Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie (Annaba)	Recrutement national	<u>Priorité 01</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales	<u>Priorité 01 et 02</u> Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Condition Complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths+Phys)/2, doit être : Pour la <u>Priorité 01</u> supérieure ou égale à 13/20 Pour la <u>Priorité 02</u> supérieure ou égale à 14/20
		Annaba				
		Tlemcen				
		Oran				
CP2	CP Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion	Alger	- Ecole des Hautes Etudes Commerciales (ex INC) - Ecole Supérieure de Commerce (ESC) - Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ex INPS)	Recrutement national	<u>Priorité 01</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Gestion et Economie <u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales	<u>Priorité 01 et 02</u> Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Condition Complémentaire : Condition complémentaire : Pour participer au classement, la note de Mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20
		Constantine				
		Annaba				
		Tlemcen				
		Oran				
CP3	E.P.A.U (Classe préparatoire intégrée)	Alger	- Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU)	Recrutement national	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 14/20
CP4	E.S.I (ex I.N.I) (Classe préparatoire intégrée)	Alger	- Ecole Nationale Supérieure d'Informatique (ex INI)	Recrutement national	<u>Priorité 01</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales	<u>Priorité 01 et 02</u> Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Condition Complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths+Phys)/2 doit être : Pour la <u>Priorité 01</u> supérieure ou égale à 13/20 Pour la <u>Priorité 02</u> supérieure ou égale à 14/20

ANNEXE 05

Ecoles

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

ECOLES

Tableaux	Ecole	Codes
I	Ecole Nationale Supérieure de Technologie	EC1
	Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire	EC2
	Ecole Nationale Supérieure Agronomique	EC3
	Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral	EC4
II	Ecoles Normales Supérieures (ENS-ENSET)	400-419

I.2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (Ecoles)

Code	Ecole	ville	Wilayas rattachées	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires
EC 1	- Ecole Nationale Supérieure de Technologie	Alger	Recrutement national	<p><u>Priorité 01</u> .Mathématiques, . Techniques Mathématiques,</p> <p><u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales</p>	<p><u>Priorité 01 et 02</u> Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p> <p>Condition Complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths+Phys)/2 doit être :</p> <p><u>Pour la Priorité 01</u> supérieure ou égale à 13/20</p> <p><u>Pour la Priorité 02</u> supérieure ou égale à 14/20</p>

I.2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (Ecoles)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
EC2	Sciences Vétérinaires	Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire (E.N.S.V.) El – Harrach -Alger	Recrutement national	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
EC3	Agronomie	Ecole Nationale Supérieure Agronomique (E.N.S.A.) El - Harrach. -Alger	Recrutement national	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat. Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
EC4	Sciences de la Mer	- Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral – Dely Brahim - Alger	Recrutement national	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20

II. ECOLES NORMALES SUPERIEURES ET ECOLES NORMALES SUPERIEURES d'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENS et ENSET)

II. 1. FILIERES DE FORMATION¹

Code	Filières
400	M.E.P. Arabe
401	M.E.P. Français
402	P.E.M. en Langue et Littérature Arabes
403	P.E.M. en Langue Française
404	P.E.M. en Langue Anglaise
405	P.E.M. en Histoire - Géographie
406	P.E.M. en Musique
407	P.E.M. en Sciences Naturelles
408	P.E.M. en Sciences Exactes
409	P.E.M. en Informatique
410	P.E.S. en Langue et Littérature Arabes
411	P.E.S. en Langue Française
412	P.E.S. en Langue Anglaise
413	P.E.S. en Histoire – Géographie
414	P.E.S. en Philosophie
415	P.E.S. en Musique
416	P.E.S. en Sciences Naturelles
417	P.E.S. en Sciences Exactes
418	P.E.S. en Informatique
419	P.E.S. en Management Industriel

II. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (ENS-ENSET)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
400	Arabe (*) (M.E.P)	- E.N.S. Constantine - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S.E.T Oran	04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43 03,06,09,10,11,15,16,17,26,33,35,42,47 01,02,08,13,14,20,22,27,29,31,32,37,38,44,45,46,48	Priorité 01 - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20.
401	Français (*) (M.E.P)	- E.N.S. Constantine - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S.E.T Oran	04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,28,30,34,36,39,40,41,43 03,06,09,10,11,15,16,17,26,33,35,42,47 01,02,08,13,14,20,22,27,29,31,32,37,38,44,45,46,48	Priorité 02 - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères	Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 10/20 dans l'épreuve de langue principale de la filière choisie
402	Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)	- E.N.S. Constantine - E.N.S. Bouzaréah	01,04,05,06,07,08,12,18,19,21,23,24,25,28,30,31,33,34,36,39,40,41,43 02,03,09,10,11,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,32,35,37,38,42,44,45,46,47,48		
403	Langue Française(*) (P.E.M)	- E.N.S. Constantine - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S.E.T Oran	04,05,07,12,18,19,21,23,24,25,30,34,36,39,40,41,43 06,09,10,15,16,33,35,42 03,11,17,26,28,32,47 01,02,08,13,14,20,22,27,29,31,37,38,44,45,46,48	Priorité 01 - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères Priorité 02 - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure à 10/20 dans l'épreuve de la filière choisie
404	Langue Anglaise(*) (P.E.M)	- E.N.S. Constantine	01,04,05,06,07,08,11,12,18,19,21,23,24,25,28,30,31,33,34,36,39,40,41,43		
405	Histoire-Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah	02,03,09,10,13,14,15,16,17,20,22,26,27,29,32,35,37,38,42,44,45,46,47,48		

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée.

II. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (ENS-ENSET)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
406	Musique(*) (P.E.M)	- E.N.S Kouba	Recrutement national	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
407	Sciences Naturelles ^(*) (P.E.M)	- E.N.S Kouba - E.N.S. Laghouat	01,02,04,05,06,07,08,09,10,12,13,14 15,16,18,19,20,21,22,23,24,25,27,29 30,31,33,34,35,36,37,38,39,40,41,42 43,44,45,46,48 03,11,17,26,28,32,47	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20
408	Sciences Exactes ^(*) (P.E.M)	- E.N.S Kouba - E.N.S. Laghouat - E.N.S.E.T Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S.E.T Oran	02,06,09,10,15,16,33,35,42,44 03,11,17,26,28,32,47 04,12,18,21,23,24,36, 40,41,43 05,07,19,25,30,34,39 01,08,13,14,20,22,27,29,31,37,38, 45,46,48	Priorité 01: . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20
409	Informatique ^(*) (P.E.M)	- E.N.S. Constantine - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T Oran	04,05,07,12,18,19,21,23,24,25, 28,30,34,36,39,40,41,43 03,06,09,10,11,15,16,17,26,33, 35,42,47 01,02,08,13,14,20,22,27,29,31, 32,37,38,44,45,46,48	Priorité 02: . Sciences Expérimentales	

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée.

II. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (ENS-ENSET)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
410	Langue et Littérature Arabes ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Constantine -E.N.S. Bouzaréah	01,04,05,06,07,08,12,18,19, 21,23,24,25,28,30,31,33,34,36, 39,40,41,43 02,03,09,10,11,13,14,15,16,17, 20,22,26,27,29,32,35,37,38,42, 44,45,46,47,48	<p>Priorité 01</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20.</p> <p>Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 10/20 dans l'épreuve de la filière choisie</p>
411	Langue Française ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Constantine - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S.E.T Oran	04,05,07,12,18,19,21,23,24,25, 30,34,36,39,40,41,43 06,09,10,15,16,33,35,42 03,11,17,26,28,32,47 01,02,08,13,14,20,22,27,29,31, 37,38,44,45,46,48		
412	Langue Anglaise ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Constantine -E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat	01,04,05,06,07,08,12,18,19,21,23, 24,25,30,31,33,34,36,39,40,41,43 02, 09,10,13,14,15,16,20,22,27,29 35,37,38,42,44,45,46,48 03,11,17,26,28,32,47		
413	Histoire Géographie ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Constantine -E.N.S. Bouzaréah	01,04,05,06,07,08,12,18,19, 21,23,24,25,28,30,31,33,34,36, 39,40,41,43 02,03,09,10,11,13,14,15,16,17, 20,22,26,27,29,32,35,37,38,42, 44,45,46,47,48		

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée.

II. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (ENS-ENSET)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
414	Philosophie ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Constantine -E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat	01,04,05,06,07,08,12,18,19,21,23,24,25,30,31,33,34,36,39,40,41,43 02, 09,10,13,14,15,16,20,22,27,29,35,37,38,42,44,45,46,48 03,11,17,26,28,32,47	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 10/20 dans l'épreuve de la filière choisie
415	Musique ^(*) (P.E.S)	E.N.S Kouba	Recrutement national	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
416	Sciences Naturelles ^(*) (P.E.S)	- E.N.S Kouba - E.N.S. Laghouat	01,02,04,05,06,07,08,09,10,12,13,14,15,16,18,19,20,21,22,23,24,25,27,29,30,31,33,34,35,36,37,38,39,40,41,42,43,44,45,46,48 03,11,17,26,28,32,47	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20
417	Sciences Exactes ^(*) (P.E.S.)	- E.N.S Kouba - E.N.S. Laghouat - E.N.S.E.T Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S.E.T Oran	02,06,09,10,15,16,33,35,42,44 03,11,17,26,28,32,47 04,12,18,21,23,24,36, 40,41,43 05,07,19,25,30,34,39 01,08,13,14,20,22,27,29,31,37,38,45,46,48	Priorité 01: . Mathématiques . Techniques Mathématiques Priorité 02: . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée.

II. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (ENS-ENSET)

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
418	Informatique ^(*) (P.E.S.)	- E.N.S. Constantine - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T Oran	04,05,07,12,18,19,21,23,24,25, 28,30,34,36,39,40,41,43 03,06,09,10,11,15,16,17,26,33, 35,42,47 01,02,08,13,14,20,22,27,29,31, 32,37,38,44,45,46,48	<u>Priorité 01:</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques <u>Priorité 02:</u> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20
419	P.E.S. ^(*) (Management Industriel)	- E.N.S.E.T d'Oran	Recrutement national	<u>Priorité 01 :</u> . Gestion et Economie . Mathématiques . Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Condition complémentaire : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 12/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée.

ANNEXE 06

Filières de formation supérieure Système Classique

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription

I. 1. FILIERES DE FORMATION

Code	Filières
700	Médecine
701	Pharmacie
702	Chirurgie Dentaire
703	Sciences Vétérinaires

I. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
700	Médecine (*)	- Univ. Alger 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Blida - Univ. Bejaïa - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Sétif - Univ. Batna - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Tlemcen	11,16,33,47 10,15,35 03,09,17,26,42,44 06 04,12,18,25 21,23,24,36,41 19,28,34,43 05,07,30,39,40 02,27,31,37,38,48 14,20,22,29,32, 01,08,13,45,46	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	<p style="text-align: center;">Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat</p> <p style="text-align: center;">Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p>
701	Pharmacie(*)	- Univ. Alger 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Blida - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Sétif - Univ. Batna - Univ. Oran - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Tlemcen	11,16,33,47 10,15,35 03,09,17,26,42,44 04,12,18,25 21,23,24,36,41 06,19,28,34,43 05,07,30,39,40 02,27,31,37,38,48 14,20,22,29,32 01,08,13,45,46		
702	Chirurgie Dentaire (*)	- Univ. Alger 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Blida - Univ. Constantine - Univ. Annaba - Univ. Sétif - Univ. Oran - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes	11,16,33,47 10,15,35 03,09,17,26,42,44 04,12,18,21,25,43 23,24,30,36,39,40,41 05,06,07,19,28,34 02,27,31,37,38,48 01,08,13,45,46 14,20,22,29,32		

(*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.

I. 2. POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Etablissements de Formation	Wilayas rattachées aux établissements de formation	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré inscription
703	Sciences Vétérinaires	- Univ. Blida - C.Univ. El Tarf - C. Univ Souk Ahras - Univ. Tiaret	02,03,06,09,10,11 ,15,16,17,26,33,35,42,44,47 05,07,18,19,21,23,25,28,30,34,36,39,43 04,12,24,40,41 01,08,13,14,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat

ANNEXE 07: Code des Wilayas

Région Ouest

Wilayas	Codes
ADRAR	01
BECHAR	08
TLEMCEN	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BEL ABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48

Région Centre

Wilayas	Codes
CHLEF	02
LAGHOUAT	03
BEJAIA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANRASSET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAIA	47

Région Est

Wilayas	Codes
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43

ANNEXE 08:

Réseau des Etablissements universitaires

Réseau des Etablissements de l'Enseignement Supérieur

35 Universités + l'Université de la Formation Continue

Université d'Adrar	Université de Médéa
Université d'Alger 1	Université de Mostaganem
Université d'Alger 2	Université de M'Sila
Université d'Alger 3	Université d'Oran
Université de Annaba	Université de Ouargla
Université de Batna	Université d'Oum El Bouaghi
Université de Béchar	Université de Saida
Université de Bejaia	Université des Sciences Islamiques EAK
Université de Biskra	Université de Sétif
Université de Blida	Université de Sidi Bel Abbès
Université de Boumerdes	Université de Skikda
Université de Chlef	Université de Tebessa
Université de Constantine	Université de Tiaret
Université de Djelfa	Université de Tizi Ouzou
Université de Guelma	Université de Tlemcen
Université de Jijel	U.S.T.H.B
Université de Laghouat	U.S.T.O
Université de Mascara	

+ Université de la formation continue (UFC).

16 Centres Universitaires

Centre Universitaire de Ain Temouchent	Centre Universitaire de Khenchela
Centre Universitaire de Bordj Bou Arreridj	Centre Universitaire de Mila
Centre Universitaire de Bouira	Centre Universitaire de Naama
Centre Universitaire d'El Bayadh	Centre Universitaire de Relizane
Centre Universitaire d'El Oued	Centre Universitaire de Souk Ahras
Centre Universitaire d'El Tarf	Centre Universitaire de Tamanghasset
Centre Universitaire de Ghardaïa	Centre Universitaire de Tindouf
Centre Universitaire de Khemis Miliana	Centre Universitaire de Tissemsilt

32 Ecoles hors université

Ecole Préparatoire en SEGC - Alger	E.N.S. Travaux Publics
Ecole Préparatoire en SEGC - Constantine	E.N.S. Agronomique
Ecole Préparatoire en SEGC - Annaba	E.N.S. Vétérinaire
Ecole Préparatoire en SEGC - Tlemcen	E.N.S. Sciences de la Mer et Aménagement du Littoral
Ecole Préparatoire en SEGC - Oran	Ecole des Hautes Etudes Commerciales
Ecole Préparatoire ST d'Alger	E.N.S. Statistiques et Economie Appliquée
Ecole Préparatoire ST de Annaba	E.S.Commerce
Ecole Préparatoire ST de Tlemcen	E.N.S. Bouzaréah
Ecole Préparatoire ST d'Oran	E.N.S. Kouba
Ecole Préparatoire en SNV	E.N.S. Laghouat
E.N.S. Hydraulique	E.N.S. Constantine
E.N.S. Technologie	E.N.S.E.T. Oran
E.N.P.	E.N.S.E.T. Skikda
E.P.A.U	E.N.S. Journalisme et Sciences de l'Information
E.N.S. Informatique	E.N.S. Management
E.N.S. Mines et de la Métallurgie	E.N.S. Sciences Politiques

02 Annexes

Annexe de Maghnia (U. Tlemcen)
Annexe de Barika (U. Batna)